

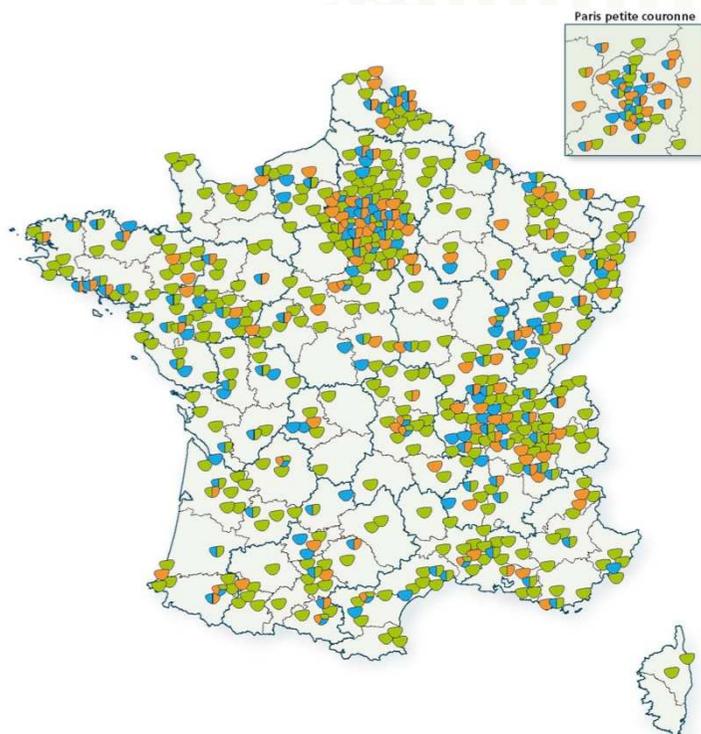


# L'intérêt des démarches de projets collectifs « public-privé »

Congrès du bâtiment durable  
Dijon, le 6 Octobre 2017



# AMORCE en quelques mots...



Compétences d'adhésion : ● Déchets ● Énergie ● Réseaux de chaleur

**850 adhérents\***

**Plus de 555 collectivités : 2/3 des adhérents**

*Regroupant 60 millions d'habitants, réparties sur l'ensemble du territoire français (métropole, insulaire et ultra-marins),  
**Communes, Intercommunalités, Conseils Généraux,  
Conseils Régionaux***

**Près de 290 grandes entreprises: 1/3 des adhérents** *Fabricants,  
Exploitants, Bureaux d'études, Cabinets Juridiques, Associations,  
Fédérations...*

**Le nombre d'adhérents a doublé en 10 ans,  
suivant une progression annuelle de 10%**

**(\*) Au 01/03/16**



Energie  
et Climat



Réseaux  
de chaleur



Déchets



- Maîtrise de l'énergie
- Précarité énergétique
- Réseaux de distribution (*gaz, elec, chaleur*)
- Energies renouvelables
- Urbanisme et logement
- SRCAE / PCAET
- Rénovation des bâtiments
- Ouverture des Marchés



- Compétitivité - Prix
- Relations abonnés / usagers
- Stratégie de développement
- Chaleur renouvelable (*bois énergie, biogaz, solaire, géothermie ...*)
- Cogénération



- Coûts
- Prévention – Réduction à la source
- Collecte et transport
- Filières de recyclage
- Valorisation organique
- Valorisation énergétique
- Stockage



Fonctions transversales  
Planification, Financement, Montage de Projets  
Montage Juridique, Fiscalité  
Concertation, Communication



**Devenir adhérent d'AMORCE vous permettra de bénéficier d'un vaste panel de services et d'outils, pour un soutien au quotidien sur les problématiques qui vous préoccupent :**

- ✓ Service de renseignement et d'accompagnement en continu sur vos thématiques d'action ;
- ✓ Listes de discussions thématiques (2000 inscrits) vous permettant d'échanger et de partager vos expériences avec les autres adhérents ;
- ✓ Abonnement à notre Lettre aux Adhérents bimestrielle pour une information technique complète sur vos sujets ;
- ✓ Abonnement à notre Newsletter bimensuelle pour ne rien louper des temps forts de l'actualité ;
- ✓ Abonnement à notre Veille Juridique pour parcourir l'essentiel de l'actualité législative et juridique ;
- ✓ Accès exclusif aux réunions d'échanges, groupes de travail et clubs tout au long de l'année (50 réunions par an, avec plus de 1500 participants) ;
- ✓ Libre consultation de notre catalogue de publications, qui vous sont réservées (guides, enquêtes, analyses, rapports, notes techniques) ;
- ✓ Tarif adhérent préférentiel pour nos tous nos événements (6 manifestations en 2015 ayant réuni près de 1800 participants) ;
- ✓ Interventions à domicile à la demande sur les thématiques de votre choix.

**Vous rejoindrez une structure qui veille à la défense de vos intérêts et de vos positions auprès des institutions et dans les principales négociations nationales**



# Les collectivités locales et la performance des bâtiments

Rénovation des bâtiments tertiaires publics

Précarité énergétique et logements

Réseaux de chaleur et bâtiments



- Décret « tertiaire » suspendu
  - CEE qui retrouvent leur attractivité
  - Prêt bonifiés qui ne sont peu (pas) utilisés
  - CPE qui peuvent trouver une pertinence pour les collectivités
- 
- Attente des modalités annoncées dans le Grand Plan d'Investissement
  - Outils à venir dans projet Européen SHERPA sur la rénovation des bâtiments publics



# Les collectivités locales et la performance des bâtiments

Rénovation des bâtiments tertiaires publics

Précarité énergétique et logements

Réseaux de chaleur et bâtiments



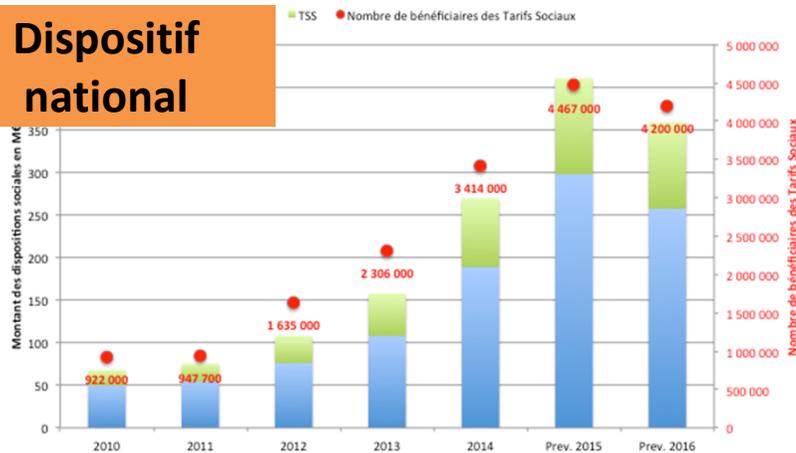
# Les dispositifs d'aides aux ménages modestes (1/2)

- Les dispositifs sociaux : environ 500 millions d'euros

**Tarifs sociaux de l'énergie : 350 millions d'euros**

(remplacés par les chèques énergies en 2018) : aides forfaitaires mensuelles qui allègent les factures d'énergie

Evolution du dispositif des Tarifs Sociaux



**Dispositif national**

**Départements +  
Energéticiens+  
CAF+  
Collectivités+...**

**Le Fonds Solidarité Logement : 70 - 80 millions d'euros volet énergie** supportés en grandes parties par les départements

**CCAS/CIAS**

**Les aides aux impayés d'énergie : 30% du budget, poste en constante augmentation**



# Les dispositifs d'aides aux ménages modestes (2/2)

- Les dispositifs d'aide à la maîtrise de l'énergie

## Anah

### Habiter Mieux

300 000 logements rénovés depuis 2011 avec un gain moyen de 38% d'économie d'énergie

## Collectivités

- Fonds d'aide aux travaux
- Subventions des collectivités

## Energéticiens

### CEE

- Fiches d'opérations standardisées
- Programme

## Associations locales

- Les visites à domiciles: installation de kits, éco gestes,...
- Ateliers de maîtrise de l'énergie



## Précarité énergétique : Constats

- 12 millions de précaires énergétiques (1 français sur 5)
  - Objectif de la loi TECV -15% d'ici 2020
  - Tendence actuelle : +0,4% (données ONPE)!
- ?
- Très faible capacité d'identification précise des précaires ou pas à l'échelle des enjeux (250 000 logements/an à rénover chez les modestes)
  - Dispersion des dispositifs (Anah, FSL, Tarifs sociaux, CCASS, CEE, CITE, EcoPTZ, TVA réduite...)
  - Dispositifs principalement curatifs ou plutôt compensateurs mais qui ne règlent pas les problèmes (exception habitez mieux et quelques actions)
  - Moyens financiers insuffisants au regard de la faible capacité d'autofinancement
  - Obligation réglementaire de rénover les passoires thermiques et d'obliger à rénovation restent sans effet, sauf pour les bailleurs sociaux (Rénovation embarquée, Décret décence)



Objectifs de la stratégie territoriale de résorption de la précarité énergétique :

- Centraliser et coordonner l'ensemble des réseaux d'acteurs locaux en contact avec les ménages susceptibles d'être en situation de précarité énergétique
- Mutualiser les moyens humains (service sociaux, énergie, habitat) et financiers (CCAS, FSL, CEE, Anah, Collectivités, Agence de l'Etat, Professionnels)
- Assurer qu'ils bénéficient d'un accompagnement adapté pour sortir de la spirale des aides sociales et mettre en œuvre des actions durables comme des travaux.



# Les collectivités locales et la performance des bâtiments

Rénovation des bâtiments tertiaires publics

Précarité énergétique et logements

Réseaux de chaleur et bâtiments



- Sur l'existant :
  - Conjuguer facteur 5 sur la chaleur renouvelable livrée par les RC et baisse des consommations d'énergie
  - Schéma directeur et densification des RC
- Sur le neuf :
  - Etude au cas par cas du raccordement à un RC existant ou à créer
  - Vérifier juste traitement des RC dans expérimentation E+C-
  - Assurer une compétitivité en coût global et optimiser les puissances souscrites



Contact

**Thomas DUFFES**

Responsable pôle Energie et Réseaux de  
chaleur

[tduffes@amorce.asso.fr](mailto:tduffes@amorce.asso.fr)

Tel : 04 72 74 09 77

